COMMUNE DE COQUAINVILLIERS

COMPTE RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 23 août 2021 à 20 h 30

Date de convocation : 16 août 2021
Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 11

NOMS	PRENOMS	PRESENTS	POUVOIR
BOUTY	Louis	X	
BRU	Claire	X	
DECHAUFFOUR	Elisabeth	X	
DOYHAMBOURE	Camille		
DUBOIS	Pascale	X	
LEBOCQ	Pascal		E. SOPHIE
LEBRUN	Charles-Henry		B. LEGROS
LEGROS	Béatrice	X	
LEGROS	Christian	X	
LENOIR	Michel	X	
MARTIN	Didier	X	
SADOUN	Si Sadhek	X	
SOPHIE	Evelyne	X	
TELFOUR	Eric		D. MARTIN
TOURSCHER	Alexandre	X	

Secrétaire de séance : Mr S. SADOUN

Le compte rendu de la dernière séance est approuvé.

1. Avis – modification simplifiée n°03 du PLUI

Ces modifications sont prescrites pour répondre à des besoins d'intérêts collectifs et pour rectifier des éléments post-application du document :
- permettre la réalisation d'un nouveau stade de foot à Moyaux en immédiate proximité du gymnase N. Batum avec un changement de zonage spécifique au PLUI
- Rectifier des erreurs matérielles (correspondance entre le texte du règlement et le graphisme),
- Permettre des changements de destinations sur des bâtiments ayant un intérêt architectural manifeste,
- revoir le tracé de deux emplacements réservés sur la commune de Saint-Désir en lien avec des évolutions de projets communaux,
- permettre l'évolution d'activités économiques en zone A ou N.

Les communes concernées par la modification sont Lessard-et-le-Chêne, L'Hôtellerie, Les Monceaux, Le Pin, Le Pré d'Auge, Moyaux et Saint-Désir.

Le Conseil municipal donne un avis favorable à la modification simplifiée n°3 du PLUI.

13 voix POUR – 1 ABSTENTION – 0 voix CONTRE

2. Nomination d'un délégué au SDEC

Mr LEBRUN ne pouvant plus assurer ses missions de délégué titulaire et représentant au Comité syndical du SDEC Energie, un nouvel élu doit être nommé délégué auprès du SDEC, avec Mr TOURSCHER, actuellement délégué suppléant.

Le Conseil municipal nomme Mr Alexandre TOURSCHER et Mme Béatrice LEGROS, délégués de la commune auprès du S.D.E.C.

14 voix POUR – 0 ABSTENTION – 0 voix CONTRE

3. Convention Centre de loisirs de Lisieux

Lors de la séance du 09 février 2021, le Conseil s'est engagé avec la Ville de Lisieux pour permettre aux enfants domiciliés à Coquainvilliers de bénéficier des accueils de loisirs de Lisieux. La convention prenant fin au 31.08.2021 et la ville de Lisieux sollicite le renouvellement de la convention, du 01.09.2021 au 31.08.2022.

Il n'y a pas de changement de tarif : 5.50 € par jour et par enfant.

Le Conseil municipal décide de renouveler la convention du centre de loisirs avec la ville de Lisieux.

14 voix POUR – 0 ABSTENTION – 0 voix CONTRE

4. Bâtiment des services techniques – attribution des lots

La commission d'appel d'offres s'est réunie deux fois :

- réunion d'ouverture de plis : 16 plis reçus
- réunion d'analyse des offres, sur le rapport fait par l'agence STRUCTURE :

Lot	Candidat retenu
Lot 1 Désamiantage	DESAMIANTEK - 11 292.00 €
Lot 2 Gros œuvre carrelage	Non pourvu
Lot 3 Charpente – couverture – bardage	FAMETO - 81 860.40 €
Lot 4 Plâtrerie Isolation Menuiseries	ROCH FERR - 3 405.50 €
Lot 5 Peinture – Sols souples	NETTO DECOR - 727.41 €
Lot 6 Électricité	INSTAL ELEC - 8 950.00 €
Lot 7 Plomberie sanitaire	COPA - 460.00 €
Lot 8 VRD	DTP DELENTE - 22 040.00 €

Le Conseil municipal décide d'attribuer les lots aux entreprises mentionnées ci-dessus.
Concernant le lot 2, le Conseil municipal autorise Mme le Maire à viser l'offre du candidat retenu, au vu du montant estimé par l'agence STRUCTURE.

14 voix POUR – 0 ABSTENTION – 0 voix CONTRE

Durant les travaux, le matériel est stocké dans des bâtiments privés. Concernant les véhicules, il est nécessaire de trouver un abri pour le tracteur tondeuse.

5. Bâtiment des services techniques – Boitier électrique

Suite à la venue au bâtiment des entreprises d'électricité, il est conseillé de changer le boitier électrique du bâtiment des services techniques. Ces travaux n'avaient pas été prévus initialement : un devis est établi au prix de 1 975.00 € H.T.

Le Conseil municipal autorise Mme le Maire à signer le devis de l'entreprise INSTAL ELEC.

14 voix POUR – 0 ABSTENTION – 0 voix CONTRE

6. Demande de subvention – Association Jeunesse Loisirs Culture

Mme DUBOIS ne participe pas au débat, ni au vote.

Le Conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 300 euros à l'association Jeunesse Loisirs Culture.

14 voix POUR – 0 ABSTENTION – 0 voix CONTRE

7. Tarifs du repas des aînés 2021

Le repas des aînés 2021 aura lieu en semaine, le jeudi 28 octobre 2021, à midi, au Chaudron magik, 45 € le repas.

Le Conseil municipal décide d'appliquer les tarifs suivants :

Personnes de + 65 ans : gratuité / 60 à 65 ans : 25 € / - 60 ans : 40 euros.

14 voix POUR – 0 ABSTENTION – 0 voix CONTRE

8. Poste – encadrement du midi

Eloïse BERTRAND a assuré l'encadrement des élèves, sur le temps du midi, depuis 5 ans. Son contrat se termine à l'école et ne pourra pas être reconduit.

Le Conseil municipal décide de créer un poste permanent de 6/35 annualisé pour assurer l'encadrement des élèves sur le temps méridien, à partir du 02 septembre 2021.

14 voix POUR – 0 ABSTENTION – 0 voix CONTRE

9. Tarif de la garderie et réglement intérieur

Le tarif de garderie n'a pas été augmenté depuis 2017 : il est actuellement de 1.60 € de l'heure.

La commission Affaires scolaires vous propose d'augmenter le tarif de 10 cts soit à 1.70 € de l'heure.

Le Conseil municipal fixe le tarif de garderie à 1.70 € de l'heure, soit 0.85 € la demi-heure et valide le règlement intérieur présenté.

10. Modification de la régie - cantine

Suite à la dissolution de l'association de la gestion de la cantine, la commune reprend la gestion de la cantine, ce qui nécessite de mettre à jour la régie « Produits divers », tel qu'indiqué ci-dessous :

- Encaissement des recettes suivantes :
  - frais de garderie
  - frais de cantine
  - participation au repas des aînés
  - participation des annonceurs au bulletin
  - vente de masques en tissu
- Régie installée à la mairie de Coquainvilliers,
- Mode de recouvrement : chèques perçus contre remise de ticket à l'usager,
  - Autre mode de recouvrement proposé : prélèvement, virement bancaire
- Montant maximum de l'encaisse fixé à 800 €
- Versement mensuel à la Trésorerie de Lisieux Intercom

- Cautionnement du régisseur
- Attribution d'une indemnité de responsabilité

Les tarifs de la cantine ne seront pas changés par rapport à l'année précédente 2020 2021 :

1 ou 2 enfant(s) : 3.20 € le repas
3 enfants scolarisés à Coquainvilliers : 2.95 €
Adulte : 4.10 €

Le Conseil municipal décide d'appliquer les modalités de la régie tel que mentionnées ci-dessus et de fixer les tarifs de cantine tel qu'indiqué ci-dessus.

14 voix POUR – 0 ABSTENTION – 0 voix CONTRE

11. Cession du domaine public

Un administré souhaite acquérir un trottoir, Place Paul Cornu, de 20 m2 (1 m x 20 m). La commission Travaux s'est rendue sur place pour étudier cette demande.

Le Conseil municipal donne son accord pour la cession de cette bande de terrain, après division par un géomètre et déclassement du domaine public au domaine privé.

Les frais de géomètre sont à la charge de l'acquéreur.

L'acte administratif de cession sera réalisé par la mairie. Mr SADOUN attire l'attention de l'assemblée sur l'importante de mentionner dans l'acte, les obligations concernant la clôture.

Le prix de vente de cette bande de terrain est fixé entre 10 et 20 € le m2.

12. Commission Travaux

Les travaux concernant la réfection des trottoirs seront réalisés fin 2021 – début 2022.
L'enrochement a été fait par le Département, au niveau du pont.
Le cheminement de l'espace de loisirs a été refait.

13. Commission Affaires scolaires

Ecole - Effectifs – rentrée 2021 : 107 élèves.

Cantine
L'association de gestion de la cantine va être dissoute dans le courant du mois d'août. L'A.G. sera programmée quand toutes les factures seront réglées et donc que la clôture des comptes pourra avoir lieu. La mairie reprend la gestion dès la rentrée scolaire.

On maintiendra la politique des circuits courts, de produits frais et locaux et un peu de bio

Une commission « Menus » sera mise en place pour que les parents bénévoles participent au choix des menus, à l'organisation des repas à thème et d'animations (semaine du goût, repas italien, halloween….). Un projet « anti-gaspillage » est déjà prévu en collaboration avec les enseignants en Novembre.

Garderie
On continue l'accueil des enfants dans la salle rouge, tant que le protocole sanitaire est en vigueur.

Plan d'action – Qualité de l'air intérieur
Avec le concours de la C.A. Lisieux Normandie, une étude de qualité de l'air a été menée :

des questionnaires, des prêts de capteurs et un guide pur faire le bilan et améliorer certains points.
Suite à cette étude, nous avons remis en état la VMC de l'école (mise en fonctionnement, nettoyage de bouches d'aération). Un plan d'action préconise des contrôles réguliers de la ventilation, l'aération des classes, des produits moins émissifs, l'aération après le ménage, des fournitures scolaires moins émissives.

14. Questions diverses

Commission Bulletin : 13 septembre 2021, à 20 h 30
Commission Travaux : 20 septembre 2021, à 19 h 00
Prochaine séance du Conseil muncipal : 04 octobre 2021, à 20 h 30